

Critères d'éligibilité :

- Clubs sportifs éligibles ;
- Villes avec QPV ;
- Publics visés : jeunes habitants en QPV

-le club peut être basé en dehors du QPV à partir du moment où les jeunes sont bien citoyens des QPV
-ils peuvent pratiquer hors QPV également (ex: déplacement du public QPV sur un grand dojo de la ville)
-les licenciés hors QPV peuvent bénéficier de l'action à partir du moment où elle est ouverte à tous

-Question en cours : peut-on financer les licences 2022-2023 dans ce cadre (nouvelles licences ou renouvellements de licences)

Types d'actions finançables : Actions de proximité

- Promotion du sport ;
- Ouverture d'un dojo durant l'été accessible à tous les publics ;
- Stages massés de découverte ;
- Etc.

Méthodologie :

- Prise de contact avec la ville et/ou le délégué du préfet du territoire (contact site préfecture) ;
- Dépôt d'un dossier sur l'espace Dauphin – Extraction du CERFA ;
- Transmission du CERFA au chargé de mission de la ville et/ou au délégué du préfet.

Liste des QPV sur le site de préfecture du nord

<https://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Solidarite-hebergement-logement-politique-de-la-ville-et-renovation-urbaine/Politique-de-la-ville/Les-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville>

Informations sur l'opération (clôture le 20 mai pour le nord)

<https://www.nord.gouv.fr/Actualites/Actualites/Operation-Quartiers-d-ete-2022>

Espace Dauphin pour récupérer le formulaire et le déposer ensuite

https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/account-management/cget-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https:%2F%2Fusager-dauphin.cget.gouv.fr%2Faidess%2F%23%2Fcget%2Fconnecte%2Fdashboard%2Faccueil&jwtKey=jwt-cget-portail-depot-demande-aidess&footer=https:%2F%2Fusager-dauphin.cget.gouv.fr%2Faidess%2F%23%2Fcget%2Fmentions-legales,Mentions%20légalés,_self;https:%2F%2Fusager-dauphin.cget.gouv.fr%2Faidess%2F%23%2Fcget%2Fcontact-page,Nous%20contacter,_self